

## CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3094 - VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2017

## PARLEMENT

## Le gouvernement face aux députés ce vendredi

Sous la conduite du Premier ministre, Clément Mouamba, des membres du gouvernement seront soumis, aujourd'hui, à répondre aux différentes préoccupations des députés à la faveur de la traditionnelle séance des questions orales avec débat.

Sans en deviner la nature et les sujets autour desquels tourneront les échanges entre les ministres chargés de conduire les affaires de l'Etat et les parlementaires dont l'une des missions est de contrôler l'action gouvernementale, on peut cependant imaginer que les débats devraient porter sur la situation socioéconomique de l'heure.

Page 2



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

## Un budget prévisionnel de 10 milliards FCFA



Les participants à la session inaugurale du comité technique du RGPH

L'Institut national de la statistique (INS) a estimé hier, au cours d'un point de ses activités, à 10 milliards FCFA le budget prévisionnel pour la réalisation du recensement général de la population et de l'habitat prévu en 2018.

Cette opération qui devra se dérouler en différentes étapes vise à doter l'INS de données indispensables au suivi des Objectifs de développement durable, conformément à l'agenda 2030 fixé par les Nations unies. Page 4

## CEEAC

## Examen d'un programme d'investissement du secteur agricole

Prélude au Conseil extraordinaire des ministres de l'Agriculture membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), les experts ont examiné, à Libreville au Gabon, la nécessité de doter cette sous-région d'un Programme régional d'investissement de l'agriculture considérée comme un des leviers de l'intégration.

Page 7

## AGRO-INDUSTRIE

## Le Congo en quête d'un plan de développement du palmier à huile

Réunis en atelier, des experts du ministère en charge de l'Agriculture associés aux organismes partenaires passent en revue le plan d'actions national (TFA2020) destiné à promouvoir le développement de la filière d'huile de palme au Congo. Une fois validé, ce plan d'actions privilégiera, conformément aux principes de gestion de l'environnement, des activités de production d'huile de palme de grande portée en zone de savane.

« Nous allons définir un plan d'actions que nous allons mener conformément aux principes dûment définis. Nous avons mis en place une plateforme qui s'occupera du suivi de toutes ces actions. Celle-ci est composée des acteurs de la société civile et des producteurs, dans le cadre du partenariat public-privé », a précisé le directeur général de l'agriculture, Simon Dieudonné Savou. Page 3

## CONGO FOOTBALL WORKSHOP

## Rendre attractif le championnat congolais

En vue d'améliorer l'organisation du football et rendre attractif le championnat congolais, le ministère des Sports et de l'éducation physique organise un salon dénommé « Congo foot workshop ». Fruit d'un nouveau partenariat de cinq ans conclu entre la Fédération congolaise de football et la Fondation pour le développement du football en Afrique, ce concept permet de faire asseoir une véritable base de l'économie de football, à travers une dynamique mettant ensemble décideurs politiques, partenaires financiers, acteurs du football et sponsors.

Page 16



Jean Guy Blaise Mayolas, Constant Omari Hugues Ngoulondélé et Christian Lagnidé à l'ouverture du salon Congo foot workshop Adiac

## Éditorial

## Économie verte

Page 2

## ÉDITORIAL

## Economie verte

La cause est entendue : plus le temps passera désormais plus les humains se préoccupent de protéger leur environnement et donc de privilégier l'« économie verte » qui seule peut leur permettre de lutter efficacement contre le dérèglement climatique. Telle est la conclusion qui ressort des débats publics et privés ayant marqué, à Paris, la semaine exceptionnelle à tous égards dont nous vivons aujourd'hui et demain les dernières heures.

Dans la foulée, en effet, du « One Planet Summit » qui réunissait des centaines de personnalités venues du monde entier – hommes d'Etat, diplomates, financiers, entrepreneurs, chercheurs, écrivains, philosophes ... – c'est un « think tank » planétaire qui s'est constitué en marge des débats officiels. Un cercle de réflexion à l'échelle mondiale dont on peut être certain que surgiront à brève échéance de très nombreux projets visant à protéger la nature dont dépend la survie de l'espèce à laquelle nous appartenons.

Aux nations comme la nôtre qui ont la chance de disposer de vastes espaces terrestres et aquatiques que la suractivité humaine n'a pas encore détruits ou endommagés, le mouvement qui se dessine offre la chance de franchir une étape décisive dans la mise en place de l'« économie verte » dont surgira à très court terme la véritable émergence. Si nous sommes capables de faire valoir le capital encore inviolé dont nous avons hérité des générations précédentes, le Congo, notre Congo, deviendra, en dépit de sa modeste dimension, l'un des pays africains les plus dynamiques et aussi les plus respectés du continent.

Qu'il nous soit donc permis de dire ici et maintenant que les autorités publiques du Congo, mais aussi la société civile devraient se préoccuper sans plus tarder de mettre en place un véritable lobbying fondé sur le rôle que notre pays joue déjà et jouera plus encore demain dans la protection de la nature, dans le développement de l'économie verte, dans la préservation des forêts, dans la recherche d'activités respectueuses de l'environnement. Ce qu'a démontré, en effet, la semaine qui s'achève à Paris c'est bien que des sommes d'argent considérables sont aujourd'hui disponibles à l'échelle du globe pour sauver l'humanité du désastre qui la guette. Présenter, expliquer, prouver que le Congo est bien à l'avant-garde de ce mouvement ne peut avoir que des retombées positives à très court terme.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## PARLEMENT

## Le gouvernement va s'expliquer devant les députés aujourd'hui

**Sans connaître, pour l'heure, le nombre des ministres devant répondre aux préoccupations des élus du peuple, ainsi que les sujets précis sur lesquels seront axés les échanges dans l'hémicycle à la faveur de la séance des questions orales avec débat, on suppose que la chambre basse voudrait avoir une idée nette sur les questions d'actualité socio-économique et politique.**

Assurément, les débats vont se focaliser sur les grèves à l'université Marien-Ngouabi et au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU) ; les pensions des retraités émergeant à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF); les discussions avec le Fonds monétaire international (FMI) ; la crise du Pool ; le déficit d'enseignants dans les écoles et lycées de l'intérieur du pays ; la réforme des entreprises étatiques et paraétatiques ainsi que les conférences sur le climat.

S'agissant de la grève à l'université Marien-Ngouabi, lors de l'interpellation du gouvernement par le Sénat sur le même sujet, le 21 novembre dernier, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, avait assuré les membres de la chambre haute du parlement qu'il n'y aura pas d'année blanche. « L'idée d'une année blanche à l'université Marien-Ngouabi est un non-sens, parce que l'année académique 2016-2017 est encore en cours. Il ne reste plus qu'à organiser des sessions de rattrapage avant de commencer les inscriptions des nouveaux bacheliers, et organiser les concours d'entrée dans les Ecoles et Instituts », avait-il déclaré.

La grève au CHU y sera certain-

nement évoquée. La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, aura une excuse temporaire des députés, puisque le mouvement est suspendu et le grand Centre hospitalier du Congo fonctionne « timidement » depuis près de trois semaines. On souhaite que le gouvernement prenne toutes ses dispositions afin que son personnel ne reprenne pas la grève.

En ce qui concerne la paie des pensionnés de la CRF, le débat va être très houleux, parce que ces derniers accumulent près de onze mois d'impayés. Le vice-Premier ministre chargé de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, qui avait assuré les sénateurs le 21 novembre que cette situation sera résolue au plus vite, n'a pas semblé tenir ses promesses.

Par ailleurs, s'agissant des discussions avec le FMI, le ministre des Finances, Calixte Nganongo, va assurer les élus du peuple que les discussions se poursuivent dans la perspective de la conclusion d'un programme d'ajustement structurel courant premier trimestre 2018. Ce dernier a, d'ailleurs, pris part à l'audience que le ministre français de l'Economie et des finances, Bruno Lemaire, a accordée à Paris au président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Concernant la crise du Pool, le ministre de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, pourrait informer la représentation nationale que les couloirs humanitaires pour la sortie des miliciens ninjas initiés par le président de la République, lors de la rencontre avec les sages et notables de ce département,

vont bientôt être opérationnels. Les sites de cantonnement sont en préparation. Il s'agit de Kinkala, Mindouli, Kindamba, Linzolo et Mayama.

En outre, les députés pourraient revenir sur les causes réelles du déficit d'enseignants dans les écoles primaires, collèges et lycées d'enseignement public à l'intérieur du pays. A moins d'apporter de nouvelles informations, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Anatole Collinet Makosso, avait déclaré devant les sénateurs, le 21 novembre: « ...depuis plusieurs années, mon département ministériel n'a plus jamais recruté. Ce qui fait qu'à ce jour, environ 19 000 enseignants manquent sur l'ensemble du territoire national. Pour combler ce vide, il est nécessaire de recruter 3000 enseignants au lycée, 10 000 au primaire, 1128 au préscolaire et 420 au niveau de l'alphabétisation, sans compter ceux du collège ».

Pour ce qui est des réformes structurelles au niveau des entreprises étatiques et paraétatiques, le gouvernement va informer les députés qu'elle est une des exigences du FMI. Les travaux dans ce cadre sont avancés. Le sujet était à l'ordre du jour des échanges que le président de la République a eus à Paris avec la directrice générale de cette institution financière onusienne.

En effet, le gouvernement sera, assurément, invité à donner aux députés plus d'informations sur les multiples réunions internationales sur le climat organisées ces derniers mois.

*Roger Ngombé*

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara

## Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteurs en chef :** Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
**Service Société :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
**Service Économie :** Quentin Loubou, Fiacre

Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
**ÉDITION DU SAMEDI :**  
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonzo

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagnia

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Eyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## AGRO-INDUSTRIE

## Le plan national de développement du palmier à huile en examen

Les experts venus du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche ainsi que des organismes partenaires ont deux jours, du 14 au 15 décembre, pour examiner puis valider le document technique appelé Plan d'actions national TFA2020 pour le développement d'un palmier à huile durable en République du Congo.

L'atelier, le deuxième du genre, fait suite au premier tenu récemment, qui a permis aux professionnels agricoles de définir les principes nationaux visant le développement, de manière durable, du palmier à huile au Congo. Il s'inscrit dans la logique d'opérationnalisation des principes nationaux afin d'identifier les actions à mener à court, moyen et long terme au plan national, pour promouvoir une filière d'huile de palme responsable et durable.

« Au cours de cet atelier,



Le directeur général de l'agriculture (au milieu) coordonnant les travaux (Photo Adiac)

nous allons définir un plan d'actions que nous allons mener conformément aux principes dûment définis. Nous avons mis en place une plateforme qui s'occupera du suivi de toutes ces actions. Celle-ci est composée des acteurs de la société civile, des producteurs, dans le cadre du partenariat public-privé », a précisé le coordonnateur des travaux, le directeur général de l'agriculture, Simon Dieudonné Savou.

Au cours des assises qui se dérouleront en plénière, le travail des experts consistera à effectuer la revue des dix principes définis et validés lors du dernier atelier ; d'examiner et de valider ledit plan d'actions, en tenant compte des indicateurs, de la zone d'intervention, des acteurs, des résultats attendus ainsi que des défis à relever.

Le premier principe, parmi

les dix arrêtés, stipule que la filière huile de palme doit respecter la législation et la réglementation en vigueur, en République du Congo. Les actions à mener consisteront, entre autres, à mettre sur pied une commission de contrôle et de suivi du respect de la législation en vigueur ; élaborer les textes réglementaires complémentaires dans la mise en œuvre du principe.

Le deuxième principe, quant à lui, indique que le développement de la filière huile de palme respecte le cadre juridique sur le foncier en vigueur dans le pays. Le travail à réaliser consistera à promouvoir le respect des droits fonciers des communautés locales et de la population autochtone.

Une fois validé, ce plan d'actions privilégiera, conformément aux principes de gestion de l'environnement, le développement des activités de production d'huile de palme de grande portée en zone de

savane.

« Depuis toujours, l'agriculture est accusée de favoriser la détérioration de l'environnement dans le cadre des changements climatiques du fait que le palmier à huile se cultive toujours en forêt. Nous nous engageons à faire la promotion du palmier à huile en zone de savane », a renchéri le directeur général de l'agriculture. Ainsi, pour mettre en œuvre cette politique, Simon Dieudonné Savou a signifié que le gouvernement a mis en place, en partenariat avec la société ENI Congo, un projet intitulé Alimentation et Diésel, pour promouvoir l'agriculture en zone de savane. Pour ce faire, il a déjà acquis plus de quarante mille hectares à Mbé, dans le département du Pool, et plus de soixante-dix hectares à Kibangou, dans le Niari, pour la production de l'huile de palme et du biocarburant.

Firmin Oyé

## DISTINCTION

## Des étudiants primés pour leur éloquence à défendre les droits humains

Sarah Miriam Tsana et Norlland Nkoli Okouo, tous deux en année de licence en droit privé, ont remporté le premier prix du concours de plaidoirie organisé le 13 décembre, à Brazzaville, à l'Institut français du Congo.

Le concours de plaidoirie « droit vers l'éloquence » s'inscrit dans le cadre de la semaine des droits de l'homme initiée par la représentation de l'Union européenne au Congo. L'activité, qui est à sa troisième édition, vise à promouvoir la culture de droits de l'homme. Les éminents membres du jury qu'a présidé le bâtonnier du barreau de Brazzaville, Me André-François Quenum, étaient donc appelés à départager quatre groupes de deux étudiants de l'Université Marien-Ngouabi et de l'Université libre du Congo, en présence

d'un public surchauffé.

Ces jeunes juristes devraient être capables, dans un laps de temps (en dix minutes) de convaincre l'auditoire sur les différents sujets de droits de l'homme, avec clarté et éloquence, tout en faisant recours aux textes législatifs, à la jurisprudence et aux cas pertinents.

« La lutte contre la torture s'arrête-t-elle où commence la lutte contre le terrorisme ? », c'est l'une des problématiques majeures soulevées lors de cet exercice. L'équipe gagnante est parvenue à convaincre l'auditoire sur la nécessité d'éliminer la torture sous toutes ses formes, s'appuyant sur la Constitution congolaise du 25 octobre 2015, la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants.

Depuis l'attentat du 11 septembre 2001, des Etats ont employé la torture sous prétexte de « guerre contre le terrorisme », la défense du territoire et la protection des civils. Aucun être humain ne doit être soumis à la violence physique ou morale, ont argumenté les exposants, avant d'inviter l'Etat congolais, les militants de droits de l'homme, l'Union africaine, l'Union européenne et d'autres organisations à poursuivre la lutte contre cette « barbarie humaine ».

Notons qu'un prix spécial de l'éloquence a été décerné à l'étudiante Laurena Cyndie Mouanza, de l'Université libre du Congo. Les autres concurrents ont reçu, eux-aussi, des cadeaux offerts par l'ambassade de France, notamment des ouvrages juridiques, des ordinateurs (remis aux deux gagnants) et des smartphones.

L'événement s'est déroulé en présence de plusieurs personnalités du monde du droit, des diplomates à l'instar des ambassadeurs de Centrafrique, de l'Union européenne et de France. C'est une initiative à saluer et à encourager, a estimé le directeur de cabinet du ministre de la Justice, Michel Mvouo, car elle permettra de susciter la vocation et de créer une nouvelle génération de juristes et d'avocats défenseurs de droits de l'homme en République du Congo.

Fiacre Kombo

## RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## La communauté nationale rend hommage à Grégoire Bani

Nommé en octobre dernier à la direction du Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale (Prasac), le Dr Grégoire Bani a reçu, le 14 décembre à Brazzaville, l'hommage solennel de la communauté scientifique nationale.

La cérémonie a été organisée à l'Institut national de recherche agronomique (Ira), en présence du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, qui a remis au Dr Grégoire Bani un présent, constitué de stylos en guise d'exhortation au travail. Directeur général de l'Ira jusque-là, Grégoire Bani est appelé à mettre désormais sa riche expérience au service de la sous-région, le Prasac étant une institution spécialisée de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Prenant la parole à cette occasion, le directeur de cabinet du ministre en charge de la Recherche, Jean Claude Boukono, a rappelé que le Dr Grégoire Bani a été nommé par la conférence des chefs d'Etat de la Cémac. Cette nomination est une fierté pour la communauté scientifique nationale, a-t-il indiqué, soulignant l'abnégation de ce dernier au travail, ainsi que son esprit patriotique. « Isolé et cloîtré dans les laboratoires à longueur de journée à chercher des solutions d'expert à de multiples problèmes de la nation, cette fois-ci, vous devez mettre votre savoir à la disposition de la communauté régionale. Nous vous en savons capable et prions le Tout-Puissant, afin que tous nos vœux de totale réussite vous accompagnent. Que ces nouvelles fonctions soient pour vous une source de satisfaction et d'épanouissement personnel », a déclaré Jean

Claude Boukono.

Né le 14 mars 1955 à Kébara, dans le département des Plateaux, le nouveau directeur du Prasac a fait ses études à l'Institut de développement rural, devenu Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie de l'université Marien-Ngouabi où il a obtenu un diplôme d'ingénieur de développement rural. Il a ensuite arraché un doctorat à l'université de Rennes I, en France.

Grégoire Bani a dirigé le groupe de recherche sur le manioc et conduit des travaux sur les insectes ravageurs de cette culture, aliment de base en République du Congo. Ses efforts lui ont valu certaines distinctions honorifiques, notamment celles d'officier dans l'ordre du mérite congolais et de la médaille d'or dans l'ordre de la médaille d'honneur de la recherche scientifique et technologique.

Ayant rompu son contrat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Grégoire Bani s'est consacré à la recherche agronomique dans les structures nationales jusqu'à ce qu'il soit nommé directeur de l'Ira. Pour lui, sa promotion à la tête du Prasac est le résultat d'un gros sacrifice, notamment ses trente-sept ans d'exercice de métier de recherche.

« Cette cérémonie est pleine de signification. C'est un moment inoubliable, d'exaltation, d'exultation, d'exhortation, d'exorcisation. Je suis convaincu que cet événement marquera positivement l'esprit des chercheurs et aura un impact sur leur façon de faire », a indiqué le Dr Grégoire Bani.

Le Prasac a, entre autres missions, de renforcer les capacités institutionnelles et scientifiques des systèmes nationaux de recherche agricole en favorisant le partage des savoirs, la promotion et le pilotage de la recherche pour les objectifs de développement.

Christian Brice Elion



L'ambassadeur de France remettant des prix aux heureux gagnants

## RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

## Un budget prévisionnel d'environ dix milliards FCFA

L'estimation du coût global de l'opération de dénombrement de la population congolaise a été rendue publique par l'Institut national de la statistique (INS), au terme de la session inaugurale du comité technique national installé le 14 décembre, à Brazzaville.

La réunion du comité technique a permis non seulement d'adopter le budget 2018 du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), mais également de faire le point des activités menées par l'INS et d'arrêter le nouveau

plan opérationnel. L'évaluation du recensement de 2007 a été également faite à cette occasion et une expertise internationale a été mobilisée pour appuyer l'INS dans la mise en œuvre des activités du prochain recensement, le 5<sup>e</sup> du genre.

« Actuellement, l'équipe tech-

nique permanente prépare l'exécution du dénombrement pilote pour tester les outils techniques et tout le processus du dénombrement général », a indiqué le directeur de l'INS, Gabriel Batsanga, en sa qualité de président dudit comité technique national. Il a souligné que les sessions ordinaires de cette structure se tiendront une fois par trimestre et des sessions extraordinaires en cas de nécessité.

La représentante du Fonds des nations unies pour la population, Barbara Laurenc

ré Barbara Laurenc

Le RGPH se déroulera pendant trois ans en quatre étapes, à savoir la cartographie du territoire, le dénombrement de chaque habitant, l'analyse et la diffusion.

Recommandé par le gouvernement, ce recensement général a pour objectif de produire et diffuser des données démographiques et socioéconomiques actualisées, pertinentes et fiables, pour contribuer efficacement à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques, programmes et projets de développement dans les douze dé-



Les participants à la session inaugurale du comité technique du RGPH

partements du pays. Pour son exécution, 7000 agents devront être recrutés, formés et équipés pour visiter 1 250 000 ménages estimés sur l'ensemble du territoire national.

Dans cet optique, le projet de renforcement de capacités en statistiques a mis à la disposition de l'INS, quinze véhicules de terrains ainsi que les équipements et matériels nécessaires. Ce projet a de même financé la phase cartographique pilote dont le coût s'élève à 1086 871 403 FCFA

« D'ici à 2020, tous les Etats devront être en mesure d'avoir des données fiables pour mesurer les progrès des dix-sept objectifs mondiaux. Ce recensement est la clé de voûte non seulement pour ces données mais aussi pour le plan national de développement du Congo », a déclara-

partements du pays. Pour son exécution, 7000 agents devront être recrutés, formés et équipés pour visiter 1 250 000 ménages estimés sur l'ensemble du territoire national.

Dans cet optique, le projet de renforcement de capacités en statistiques a mis à la disposition de l'INS, quinze véhicules de terrains ainsi que les équipements et matériels nécessaires. Ce projet a de même financé la phase cartographique pilote dont le coût s'élève à 1086 871 403 FCFA

Lopelle Mboussa Gassia

## INSERTION PROFESSIONNELLE

## Le Congo veut se doter d'un dispositif de création d'emplois

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a affirmé le 14 décembre à Brazzaville que le pays envisage de mettre sur pied un dispositif technique de création d'emplois. Il s'est exprimé à l'ouverture des Assises nationales de l'emploi et de la formation (Anef), organisées par l'Université des connaissances africaines (Uca).

Placées sur le thème : « Comment créer 6000 emplois de 2018 à 2023 ? », les Anef sont un lieu de pollinisation mutuelle de l'ensemble des acteurs sur les questions de l'adéquation de l'offre nationale de formation et de la demande des entreprises. Selon le président de l'Uca, Patrice Passy, c'est également une plate-forme numérique pour l'emploi rassemblant des services web et mobile de l'observatoire national des métiers et des formations, des acteurs publics et privés. Ceci dans la lutte contre l'insertion professionnelle des jeunes diplômés : offres d'emplois, MOOC de l'Uca (formations en ligne).

« L'Université des connaissances africaines déclare la guerre à la pauvreté en Afrique. Elle se veut être le terreau nécessaire des constructions collectives en développant l'intelligence des crises, (face à la crise des intelligences) avec pour objectif cognitif principal de conce-

voir de nouvelles solutions et/ou tout réinventer face au milliard d'individus qui arrive dans trente ans », a-t-il souligné.

Président la cérémonie, le chef du gouvernement a rappelé que la question de l'emploi des jeunes diplômés concernait tout le monde sans exclusive. D'après Clément Mouamba, la jeunesse est la dynamique pour le Congo et ces assises, à travers l'ouverture du chantier national de l'emploi de 2018-2023, sont le premier pas vers la structuration technique de la résorption du chômage. Pour lui, les problèmes du pays sont connus, beaucoup de réponses ont été apportées depuis les années 1960. « Mais nous avons très peu expérimenté les solutions techniques avec méthode, contrôle, suivi et des moyens financiers adéquats. Le Congo étant en chantier dans le cadre de son développement économique, cette initiative citoyenne doit être considérée comme un apport conceptuel, un cadre paritaire d'échanges d'expériences et de mutualisation d'expertises, afin de doter notre pays d'un dispositif technique national de création d'emplois, cohérent, transversal et performant », a indiqué le Premier ministre.

Parfait Wilfried Douniama

## IN MEMORIAM

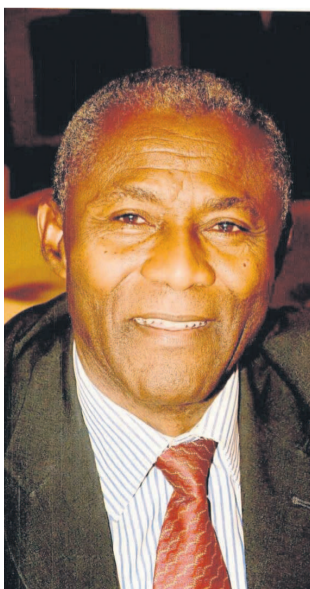
17 décembre 1998- 17 décembre 2017, voici aujourd'hui dix neuf (19) ans que notre très cher regretté père Jean Charles Vouama, directeur général du budget, nous a quittés. En ce jour de souvenir, Mlle Charles Immaculée Vouama demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Une messe sera dite ce dimanche 17 décembre, en l'église Anne-Marie Javoué à 9 heures. Que son âme repose en paix.



15 décembre 2015-15 décembre 2017, voici déjà deux ans jour pour jour que le Seigneur a arraché à notre affection notre épouse, mère, fille et grande sœur, Mme Itoua née Lydia Gertrude Esther Oniangue. En ce jour de triste anniversaire, M. Jean-Claude Itoua, fils et familles prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que le tout puissant protège son âme et lui accorde le repos éternel.

## NÉCROLOGIE

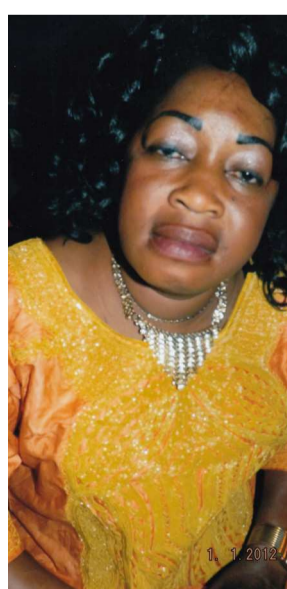
Le secrétaire général de la Présidence de la République a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel du cabinet du chef de l'Etat du décès survenu dans la nuit du 10 au 11 décembre 2017 à Paris (France) de M. Jérôme Ollandet, Ambassadeur Itinérant. La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n° 5 de la rue Mégnié à Massengo (référence : ex Hôtel Bitho). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement. Le secrétaire général de la Présidence de la République présente ses condoléances les plus émues à la famille éplorée.



M. Mpemba Alexandre, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Mouhani Milandou, Mouhani Antoinette, Mouhani Mathis, Lasido, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de Mouhani Amélie, survenu le 5 décembre 2017 à l'hôpital de Makélékélé.

La veillée mortuaire se tient au n° 52 de la rue Kingouari.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Yannick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville et les enfants Sambou Samuel (Lambert, Gaspard, Nicolas, Serge, Ivette, Nathalie, Tsotso, Mamou) et les familles Onina, Opena ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de Mme Sambou née Amélie Etoki survenu le 9 décembre 2017 à Brazzaville. La veillée se tient au 52 de la rue Bandas Poto-Poto Brazzaville.



CÉLESTIN MOKOKI

## « L'enclavement de la Likouala pénalise énormément la ville d'Impfondo »

Elu récemment maire de la commune d'Impfondo, Célestin Mokoki fait déjà face aux catastrophes naturelles. Dans une interview accordée à la presse, il revient sur l'aide humanitaire apportée par le gouvernement et les Nations unies, évoquant en même temps les difficultés auxquelles sa ville est confrontée.

**Les Dépêches de Brazzaville (LDB) :** Les dernières pluies qui se sont abattues dans le département de la Likouala ont causé d'énormes dégâts matériels, occasionnant environ cinq mille victimes. Plus de deux semaines après, le gouvernement et ses partenaires viennent de vous apporter une assistance humanitaire. Quel sentiment ressentez-vous au moment de recevoir cette donation ?

**Célestin Mokoki (C M) :** D'abord, permettez-moi de remercier les services publics et le système des Nations unies pour avoir entendu notre cri du cœur. Ils ont volé effectivement à notre secours en nous apportant une aide multiforme sur tous les plans. Nous venons, d'ailleurs, de recevoir un lot de matériel qui nous a permis de lancer les travaux d'assainissement nécessaires à l'aménagement des voies qui permettent d'évacuer les eaux, parce que le problème est celui-là. Nous ne pouvons que nous réjouir, nous sommes heureux de constater que nous



n'avons pas été abandonnés.

**L.D.B. :** Est-ce pour la première fois que votre commune est frappée par ce genre de catastrophe ?

**C.M. :** J'ai passé une bonne partie de mon enfance ici, c'est un phénomène qui est cyclique, il arrive de temps en temps mais très rarement. Quand il arrive, il pleut beaucoup et pendant longtemps; le sol argileux n'arrive pas toujours à absorber immédiatement les eaux qui montent. Nous lançons un appel à la population pour qu'elle ne se considère pas abandonnée. Elle vient, d'ailleurs,

Le maire d'Impfondo, Célestin Mokoki/Adiac de bénéficier de l'assistance de l'Etat et du système des Nations unies. Je l'invite à prendre conscience pour ne pas boucher les canalisations aménagées car celles-ci permettent de drainer les eaux vers les réceptacles.

**L.D.B. :** Outre le problème d'assainissement, quelles sont les autres difficultés auxquelles vous êtes confrontés ?

**C.M. :** Nous sommes confrontés à plusieurs difficultés que l'on observe dans toutes les villes de la République du Congo, notamment l'habitat, l'aménagement

des voiries, l'hygiène et naturellement la paupérisation de la population. Nous devons nous attaquer à tous ces problèmes, mais dans le contexte de la crise économique actuelle, c'est difficile. A titre d'exemple, la mairie a dû attendre l'aide des pouvoirs publics, précisément le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité pour obtenir des kits de matériel d'assainissement. Tous ces problèmes sont entiers dans notre commune, évidemment nous ne pouvons que les poser tous les jours. Le règlement de la question des inondations, pour ne prendre que ce cas, exige qu'il y ait un grand canal qui puisse amener les eaux vers un réceptacle se trouvant dans le nord. Cela permettrait à toutes les canalisations de la ville de converger vers ce canal.

**L.D.B.:** L'on a constaté, après votre arrivée à la tête de la mairie d'Impfondo, que le marché a changé d'emplacement. Est-ce une délocalisation ?

**C.M. :** Ce n'est pas une délocalisation permanente du marché, elle est éphémère. En fait, c'est une kermesse que nous avons organisée, parce que ce sont des activités qui sont permises par la loi pour générer les recettes. Comme je viens de vous le dire, la municipalité est démunie et pour mener des travaux d'assainissement, il faut prendre des tâches qu'il faudrait rémunérer.

Ainsi, nous avons organisé cette activité pour gérer ce genre de problèmes. Nous y sommes pour un mois si les vendeurs le veulent bien.

**L.D.B. :** Impfondo est l'une des premières villes ayant bénéficié de la politique tournante de la municipalisation accélérée. Comment pouvez-vous justifier cet état d'enclavement avancé ?

**C.M. :** Effectivement, le département de la Likouala en général et Impfondo en particulier sont très enclavés. La route Ouesso-Impfondo n'est pas encore complètement construite. Le tronçon Ouesso-Enyellé vient d'être inauguré par le Premier ministre, il reste celui reliant Enyellé à Impfondo. Cet enclavement pénalise énormément la ville d'Impfondo qui a du mal à être ravitaillée et visitée. Nous lançons un cri du cœur et fort heureusement, le Premier ministre a promis de s'y atteler pour qu'une solution soit trouvée à ce grand problème qui nous pénalise énormément. Entre-temps, Impfondo était desservie par la compagnie de transport « Océan du nord » mais du fait de la dégradation du tronçon Dongou-Boyelé, les bus ne circulent plus, alors il faut prendre l'avion qui est coûteux. Cela pèse énormément sur l'activité économique dans le département.

*Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama*

### SANTÉ

## 700 étudiants congolais passent en 4<sup>e</sup> année de médecine à Cuba

La vice-ministre à la Santé de Cuba, Marcia Cobas Ruiz, a indiqué le 13 décembre au ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, que les étudiants congolais composant la première vague rentreront au pays en 2019.



Bruno Jean Richard Itoua s'entretenant avec Marcia Cobas Ruiz/Adiac

« Nous avons abordé des sujets liés à la coopération entre le ministère de la Santé de Cuba et celui de l'Enseignement supérieur du Congo. Nous avons également fait le point d'une formation de plus de 2000 jeunes congolais en médecine à Cuba. Nous sommes déjà à 700 étudiants en 4<sup>e</sup> année de médecine », a déclaré Marcia Cobas Ruiz à la presse.

Selon elle, les étudiants congolais se portent bien, en dépit de quelques exigences, et rentreront bientôt au pays pour rendre service aux Congolais. En effet, la première vague rentrera en 2019. « Nous sommes très contents, parce que nous avons un engagement consistant à former les médecins congolais et avons pleine confiance envers le président Denis Sassou N'Guesso qui nous a confié ces jeunes pour la formation. », a-t-elle poursuivi devant l'ambassadeur de Cuba au Congo, Manuel Serrano Acosta.

Interrogée sur la rumeur faisant état de la fuite de certains étudiants vers d'autres

pays, la vice-ministre de la Santé de Cuba a répondu qu'elle n'était pas informée d'une situation pareille. Marcia Cobas Ruiz reconnaît cependant que des étudiants qui étaient rentrés au pays pour des problèmes de santé sont tous répartis pour Cuba. Rappelons que dans le cadre de l'accord de partenariat conclu entre les deux pays dans le domaine de formation en médecine, le Congo devrait envoyer plus de 3000 jeunes en formation. Actuellement trois vagues de plus de 2000 jeunes ont été envoyées. La quatrième annoncée en 2016 n'était plus partie à cause, sans nul doute, des problèmes économiques que connaît le pays. Selon des témoignages, en dépit de la prise en charge logistique et nutritionnelle par la partie cubaine, ces étudiants éprouvent de sérieuses difficultés et sont à plus de dix mois d'arriérés de bourses.

*Parfait Wilfried Douniama*

### MIGRANTS

## 15 000 évacuations prévues depuis la Libye d'ici février

La cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a annoncé le 14 décembre que les migrants africains volontaires se trouvant actuellement en Libye pourront être rapatriés dans leurs pays comme convenu par le groupe de travail.

Les évacuations annoncées s'élèveraient à 30 000, depuis le début de l'année, le nombre de personnes bénéficiant d'un « retour volontaire humanitaire d'urgence » depuis la Libye, contre environ 2 700 en 2016, a indiqué Federica Mogherini. Ce nombre atteint l'objectif que s'était fixé le groupe de travail créé fin novembre lors d'un sommet Union européenne (UE)-Union africaine (UA) à Abidjan, en réaction à l'indignation provoquée par les images de médias sur des marchés aux esclaves en Libye. Mais la cheffe de la diplomatie européenne n'a pas caché la difficulté d'accéder à certains centres de détention et à certaines régions de Libye.

Hormis ce rapatriement, les pays membres de l'UE ont promis 40 000 places pour des relocalisations aux migrants qui étaient éligibles à une protection internationale, a rappelé la cheffe de la diplomatie européenne. L'Union vient aussi de mettre 100 millions d'euros supplémentaires à disposition pour continuer ces opérations sur le terrain, menées par

l'Organisation internationale des migrations (OIM) et le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Le directeur général de l'OIM, William Swing, a de son côté salué les progrès faits sur le terrain, et reconnu que le programme de réintégration des migrants rapatriés doit encore être amélioré. « Nous sommes sur le chemin d'une solution », concernant le trafic des migrants, a-t-il déclaré. William Swing a aussi assuré qu'il y a « un bon dialogue » entre son organisation et le gouvernement libyen. « Nous essayons d'encourager les autorités libyennes à convertir les centres de détention en centres de réception ouverts », a-t-il fait savoir.

Selon l'OIM, la plupart des migrants qui ont demandé à bénéficier du programme de retour volontaire de l'organisation proviennent d'Afrique subsaharienne. 4 316 d'entre eux sont originaires du Nigeria, 1588 de Guinée, 1351 de Gambie, 1305 du Mali et 973 du Sénégal. Le groupe de travail sur les migrants est composé de l'UE, de l'UA, de l'OIM et du HCR. Il a été créé en réponse à la situation critique rencontrée par les migrants bloqués en Libye, venus d'Afrique et du Moyen-Orient, et qui tentent à terme de rejoindre l'Europe en traversant la Méditerranée.

*Nestor N'Gampoula*

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT



Dans le cadre de sa stratégie, MTN Congo entend externaliser ses activités commerciales listées ci-dessous :

- Closed Loop Feedback, relative à la gestion des retours d'expérience client dans ses points de contacts
- Enregistrement des abonnés, relative au contrôle et à la correction des activités d'enregistrement effectuées dans sa chaîne de distribution.

MTN invite les entreprises intéressées par ce marché à manifester leur intérêt, au plus tard ce Vendredi 22 décembre 2017, en vue de recevoir le cahier des charges détaillé de ce projet. Pour ce faire elles doivent produire les éléments d'évaluation indiqués ci-après :

- Dossier juridique, Administratif & Fiscal à jour : agrément et/ou statuts - si applicable -, extrait du registre du commerce et du crédit mobilier, attestation d'immatriculation fiscale (NIU),

certificat de moralité fiscale, assurance responsabilité civile professionnelle et/ou toute autre certification éventuelle, CNSS, ONEMO, etc.).

- Les prestataires devront également produire tout document pertinent et disponible attestant de leur solidité financière (états financiers de synthèse les plus récents certifiés par un Commissaire Aux Comptes agréé : bilan et compte de résultat notamment)
- Expérience dans des marchés similaires dans le secteur des télécoms : Au moins trois expériences d'exécution de marchés similaires dans le secteur des télécoms en Afrique.

Les soumissions sont à adresser à l'attention du Service Achat aux adresses suivantes :

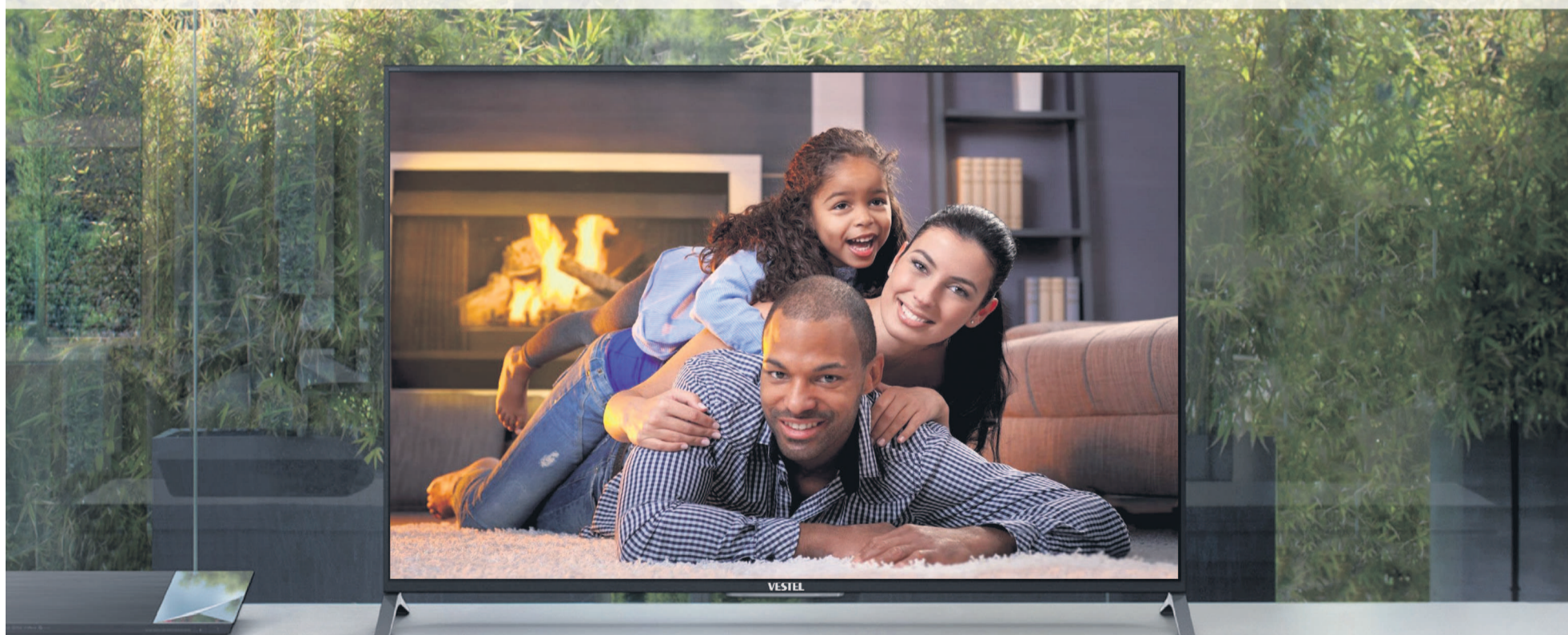
Par mail : [purchasing.cg@mtn.com](mailto:purchasing.cg@mtn.com)

Ou au Siège de MTN CONGO sise au 36, Avenue Amilcar CABRAL

  
**BUROTOP IRIS**

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
N'EST PLUS UN LUXE**

**VESTEL**



**32" HD : 119 000 FCFA HT**

**43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**

**50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**

**55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**

**65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

**4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60**

**Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056**

**SANTÉ PUBLIQUE**

« La moitié de l'humanité n'a pas accès aux services de santé essentiels »

**Le constat provient du nouveau rapport de la Banque mondiale (BM) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publié le 13 décembre, à l'ouverture du Forum mondial de la couverture sanitaire universelle 2017 à Tokyo, au Japon.**

Chaque année, de nombreuses familles sont plongées dans la pauvreté en raison des dépenses de santé qu'elles doivent régler directement. Huit cents millions de personnes consacrent au moins 10% du budget du ménage aux dépenses occasionnées par les soins, pour elles-mêmes, un enfant malade ou un autre membre de la famille. Le niveau de ces dépenses suffit à plonger cent millions d'entre elles dans une situation d'extrême pauvreté où elles n'ont tout au plus que 1,90 dollar par jour pour survivre, rapporte le document.

Pour Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, cette situation est « totalement inacceptable » et ce d'autant plus qu'une solution existe. « La Couverture sanitaire universelle (CSU) permet à chacun d'obtenir les services de santé dont il a besoin, quand et là où il en a besoin sans avoir à supporter d'importantes difficultés financières », a souligné le chef de l'OMS. Le président du Groupe de la BM, Jim Yong Kim, met quant à lui l'accent sur l'urgence de renforcer les efforts pour la CSU en vue d'améliorer la santé dans le monde et de mettre fin à la pauvreté.

Les investissements en faveur de la

santé, et plus généralement de la population, sont indispensables pour renforcer le capital humain et permettre une croissance économique durable et inclusive, estime le patron de la BM. « Mais le système est cassé », a-t-il déclaré. Et de soutenir que la mobilisation des ressources pour la santé et pour le capital humain doit être modifiée de manière fondamentale, surtout au niveau des pays. « Nous intervenons sur de nombreux fronts pour aider les pays à consacrer aux gens davantage de ressources de manière plus efficace et à progresser plus rapidement vers la couverture sanitaire universelle », a-t-il fait savoir.

Des signes encourageants sont néanmoins perceptibles, estiment l'OMS et la BM. Leur rapport montre que le nombre de personnes ayant accès à certains services de santé essentiels comme la vaccination et la planification familiale, ainsi qu'au traitement antirétroviral contre le VIH et aux moustiquaires imprégnées d'insecticide pour prévenir le paludisme, a augmenté depuis le début du siècle. Par ailleurs, les familles sont également moins nombreuses aujourd'hui à être plongées dans la pauvreté. Mais pour les deux organisations internationales, ces progrès restent cependant très inégaux entre pays et également à l'intérieur d'un même pays. L'accès aux services de santé essentiels demeure un problème même dans les régions plus favorisées comme l'Asie orientale, l'Amérique latine et l'Europe.

J.L.M.

**INTÉGRATION RÉGIONALE**

**La CEEAC mise sur l'agriculture et l'élevage**

**Des experts de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ont entamé, le 13 décembre à Libreville, au Gabon, une réunion préparatoire du Conseil extraordinaire des ministres en charge de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche.**

La CEEAC veut faire de l'agriculture et de l'élevage un levier de l'intégration régionale en Afrique centrale. Pour ce faire, des experts de la région examineront le Programme pour le développement de l'agriculture en Afrique ainsi que le Programme régional d'investissement pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique

centrale. L'examen de ces programmes sera suivi de propositions visant à mobiliser les fonds nécessaires à leur mise en œuvre. L'organisation sous-régionale « s'engage à ne ménager aucun effort pour accompagner les Etats membres à promouvoir le développement du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique pour en assurer une augmentation de la production et de la productivité. Elle (la CEEAC) permettra de renforcer le processus de la transformation et d'améliorer les circuits de commercialisation en faveur de la relance de la croissance et de la transformation structurelle des économies », a indiqué Thérèse Chantal Mfoula, secrétaire générale

adjointe de la CEEAC.

Aussi, pour atteindre ces objectifs, Thérèse Chantal Mfoula a recommandé aux experts d'explorer toutes les initiatives pouvant faciliter la sécurité et l'autosuffisance alimentaire dans la région.

La zone CEEAC cumule plus de 19% de la superficie des forêts tropicales dans le monde, 261 millions d'hectares de terres arables et irrigables, une pluviométrie abondante qui dure neuf mois sur douze et d'importantes ressources en eau souterraine. Malgré ces atouts, plusieurs pays de la région dépendent de l'importation massive des denrées alimentaires.

Josiane Mambou Loukoulou

**RECHERCHE AGRICOLE**

**La Fondation Bill & Melinda Gates consacra 315 millions de dollars d'ici 2020**

L'organisation américaine allouera une enveloppe de trois cent quinze millions de dollars au profit de la recherche agricole dans les pays d'Afrique et d'Asie de l'est, fragilisés par les effets du changement climatique.

Les fonds seront investis entre 2018 et 2020 pour aider à rechercher et sélectionner des semences de riz, de maïs ou de haricots résistantes aux sécheresses, à la chaleur ou aux ravageurs, indique un communiqué de la Fondation publié à Paris, à l'occasion du One Planet Summit. Cette aide sera consacrée au développement d'actions allant dans le sens de l'amélioration, de la protection et de la gestion des cultures. Concrètement, il s'agira de soutenir l'adoption d'outils et de technologies permettant aux agri-

culteurs les plus pauvres d'adapter leurs activités à la hausse des températures, aux phénomènes climatiques extrêmes (sécheresse et inondation) et à la baisse de la fertilité des sols.

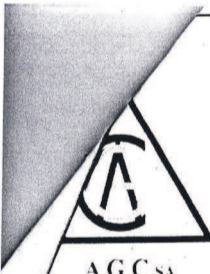
« Ce sont les pays riches qui ont émis ces gaz à effet de serre au cours du dernier siècle. Les agriculteurs défavorisés n'y sont pour rien et en subissent les conséquences. Il faut leur donner de meilleures graines, des graines plus productives qui peuvent résister à la chaleur et à la sécheresse », a confié Bill Gates, le 13 décembre, en marge du sommet sur le climat à Paris, à la station de radio française RTL.

Parallèlement à cet appui financier, la Fondation Bill & Melinda Gates a également annoncé le lancement de la « One

Planet Fellowship », en partenariat avec l'Agropolis Fondation et la Fondation BNP Paribas. Ce programme, d'une durée de cinq ans, doté d'un budget de quinze millions d'euros, permettra de soutenir six cents jeunes chercheurs africains et européens actifs dans la recherche de solutions d'adaptation des agriculteurs africains au changement climatique.

D'après les estimations de la Banque africaine de développement, les principaux produits africains, notamment le café, le cacao pourraient connaître, d'ici à 2050, une baisse de l'ordre de 8 à 22% de leurs rendements du fait des conséquences du changement climatique. L'agriculture contribue globalement pour environ 25% des émissions de gaz à effet de serre.

J.L.M.



**ASSURANCES GENERALES DU CONGO**  
Société Anonyme au Capital de 2.000.050.000  
Entreprise Régie par le code des Assurances (CIMA)  
Brazzaville, le 07 décembre 2017

**NOTE DE PRESENTATION**

Dans le cadre de la recherche des victimes de sinistres, tel que recommandée par la CIMA, nous sollicitons l'émission d'un communiqué au public sur la chaîne VOX TV pour un mois aux conditions suivantes :

Texte du communiqué :

**« LES ASSURANCES GENERALES DU CONGO PRIENT TOUTE PERSONNE VICTIME D'ACCIDENT AVEC LEURS CLIENTS ENTRE 2010 ET 2015, DE BIEN VOULOIR SE PRESENTER A LEUR SIEGE SIS AVENUE SERGENT MALAMINE CENTRE VILLE »**


Coût de la diffusion d'une journée : 10 000FCA

Durée de la diffusion : 30 jours

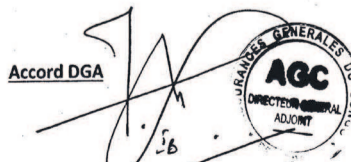
Coût total : 10 000 x 30 = 300 000FCA.

Le Département Sinistres et Contentieux

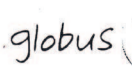
Gaëlle KANGA



**Accord DGA**




MEMBRE DU RESEAU GLOBUS



**Brazzaville** : Direction Générale - Tel: 06.918.93.00 / Tel: 06.666.44.42 BP-1110 / Ouenné\_04.485.57.88 / E-mail: agc@yahoo.fr

**Nkavi** : Tel: 06.657.73.03 / Ouesso: Tel: 05.526.68.08 / RCCM 01-196782 / NLI: 200511000188150

**Pointe-Noire** : Tel: 00242-05-553-10-55 / BP: 796 E-mail: agcprnt@gcc.cetelplus.com / OYD: Tel: 06-962-77-63



**Wildlife Conservation Society**  
**Programme Congo**  
**(WCS-Congo)**

B.P. 14537  
Brazzaville, République du Congo  
Téléphone : 242 05 747 21 21  
Email : [wcscongo@wcs.org](mailto:wcscongo@wcs.org)

International Programs  
2300 Southern Blvd  
Bronx, NY 10460  
Tel : 718-220-1387

**AVIS DE RECRUTEMENT**

<b>Poste</b>	: Superviseur d'entrepôt
<b>Nombre de poste</b>	: 01
<b>Basé</b>	: à <b>Brazzaville</b>
<b>Superviseur</b>	: <b>Directeur Logistique</b>

Dans le cadre de ses activités le bureau de Coordination de l'organisme international Wildlife Conservation Society (WCS-Congo), recrute un superviseur d'entrepôt qui travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets pour assurer la gestion du stock.

**Compétences requises :**

- Capacité à installer, utiliser et programmer une radio ;
- Gérer le stock en collaboration avec le référent hiérarchique, être responsable de l'entrepôt et de son contenu.
- Effectuer la vérification, enregistrement, rangement des marchandises (entrées/sorties) de l'entrepôt.
- Contrôler régulièrement le niveau des inventaires (comptages physiques), maintenir les inventaires à jour et assurer le suivi des consommations.

**Gestion RH**

- Superviser le personnel travaillant comme aide dans l'entrepôt.
- Après approbation du référent hiérarchique, engage les travailleurs journaliers occasionnels.
- Faire un rapport hebdomadaire des mouvements de marchandises (entrées/sorties) de l'entrepôt.
- Signaler immédiatement au référent hiérarchique tout problème survenant dans le service, notamment dommage, perte, tentative d'effraction ou vol survenu dans l'entrepôt.

**Autres**

- Effectuer divers travaux de maintenance (ex : poser des tablettes).
- S'assurer que l'entrepôt (ou les zones de stockage) soit correctement entretenu (nettoyage).


**Profil requis :**

- Avoir un moins un Brevet d'Etude du 1<sup>er</sup> cycle voir plus
- Avoir une expérience d'au moins 4 ans à un poste similaire serait un atout.

Veillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr Le Directeur de la Logistique - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue Général de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P : 14537, ou à l'adresse e-mail : [smilandou@wcs.org](mailto:smilandou@wcs.org) au plus tard le **26 Décembre 2017**. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test.

**N.B. : Merci de vous rapprocher de la quérîte pour les termes de référence**

Fait à Brazzaville, le 12 décembre 2017





AIRTEL PARTENAIRE POUR  
LA DEUXIEME EDITION DU  
« GET IN THE RING »



Ce jeudi 30 Novembre 2017, s'est tenue à l'hôtel Radisson Blu, la 2<sup>e</sup> édition du concours « **GET IN THE RING** », destiné à présenter les plans d'affaires pour les Start up de moins de 8ans d'existence.

Airtel Congo, a une fois de plus été au RDV afin de soutenir les jeunes entrepreneurs Congolais auprès de l'**Association IDEE**, présidée par **MR AKIM ADJIBI**, initiateur du projet. La cérémonie de récompense a été réhaussée par la présence du **Directeur Général d'Airtel Congo, Mr Gerard LOKOSSOU** ainsi que par le **Directeur du cabinet du ministère des postes, des télécommunications et de l'économie Numérique, Mr Franck SIOLO**.

Avec 6 start-ups présélectionnées au départ sur la base de critères bien définis au départ, deux (2) Start up ont su se démarquer et iront représenter le Congo à la Compétition Mondiale des Start up, une sorte l'olympiade mondiale des Start up, à Lisbonne (Portugal en 2018) dans deux catégories différentes.

Pour la catégorie Poids Moyen, la **Société TINDA**, défendue par son directeur en la personne de **M. Laud OBAMI WASHINGTON** œuvre pour augmenter le taux de bancarisation des populations défavorisées particulièrement celles qui sont éloignées des centres urbains. La catégorie Poids Leger, a été remportée par la **société Day Entreprise**, représenté par **M. Narvy MOUKENGUÉ**, spécialisée dans la distribution des fruits et légumes et le développement des solutions agricoles innovantes. La compétition s'est déroulée sur un ring de boxe, devant le public et un jury de professionnels. L'affrontement n'était pas physique mais intellectuel. Selon un chrono défini, chaque entrepreneur devait défendre son projet avec des arguments convaincants.

Pour **M. Akim ADJIBI, Président de l'association Intégration, Diversification Economique et Entrepreneuriat (IDEE)** « après la réussite du concours de Brazzaville et celui du Benin l'année dernière, on a forcé donc l'admiration de la fondation qui nous a donné mandat d'organiser le concours dans **10 pays africains**, nous sommes satisfaits du niveau de la competition ».

Quant à lui, **Mr Gerard LOKOSSOU** s'est dit disposé à accompagner avec sa société, les jeunes Start-Up sur ce chemin de l'excellence professionnel qui permet d'assurer au Congo un avenir dans le domaine de l'entrepreneuriat. RDV est pris l'an prochain pour la 3<sup>ème</sup> Edition.





## BGFIDAY 2017: BRAZZAVILLE & POINTE-NOIRE

Le Groupe BGFIBank, à travers sa Fondation, a institué depuis 2015 le « BGFIDay » qui se tient tous les ans à la mi décembre. Cette journée est axée sur le partage des valeurs et la promotion de la citoyenneté du Groupe dans ses territoires d'implantation.

BGFIDAY par son slogan « Le Collectif au service de l'excellence », est une œuvre permettant de concrétiser notre engagement dans le domaine du développement social en donnant du sens à nos actions. En effet, en tant qu'entreprise citoyenne, BGFIBank a à cœur d'entretenir et de renforcer ses relations avec les communautés, en encourageant l'ensemble de ses collaborateurs à s'engager volontairement, individuellement ou en équipe, afin de mettre à profit leur temps, leurs expériences et leurs compétences au service des dites communautés.

Moments d'engagement et de solidarité, BGFIBank Congo a, pour cette troisième édition du BGFIDAY lancé l'opération « Partageons le sourire » au travers de laquelle son personnel a choisi de rendre visite et passé une journée aux côtés des enfants malades hospitalisés dans les services de Pédiatrie, Néonatalogie et Médecine générale, des hôpitaux de base de Bacongo à Brazzaville et de Tié-Tié à Pointe-Noire, en leur apportant des dons. Des kits composés des vivres, des friandises, des jouets, des articles de premières nécessités pour les enfants hospitalisés et les produits d'entretien pour les deux (02) structures sanitaires.

Véritables moments de partage et d'émotion avec les enfants hospitalisés, pour qui cet élan de solidarité a redonné tant soit peu le sourire, il et a été de même pour les parents, gardes malades et gestionnaires de deux (02) hôpitaux de base, qui ont fortement encourager et remercier la banque pour cet acte noble et louable.



## SOMMET DE PARIS SUR LE CLIMAT

## Une économie bleue pour stimuler la croissance bleue

**La ministre congolaise du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, a fustigé, dans une communication faite le 13 décembre, à Paris, la tenue de « One Planet Summit » à Paris, une énième rencontre sur le climat où les organisateurs n'ont pas pris en compte les atouts climatiques de son pays dans l'entité du Bassin du Congo vis-à-vis du reste du monde.**

En préambule de sa conférence de presse, Arlette Soudan-Nonault a tenu à énumérer les principales caractéristiques géographiques de la République du Congo. « *Le Congo est synonyme d'une hydrographie importante avec un fleuve du même nom, second après l'Amazonie pour son débit* » ; « *synonyme des forêts tropicales les plus riches*



Arlette Soudan-Nonault du Congo et Nezha El Ouafi du Royaume du Maroc, deux ministres en charge de l'Environnement, à l'issue de la communication à Paris sur le Fonds bleu pour le Bassin du Congo. Crédit photo : Lambert Fabrice Okoko

en biodiversité » ; « *synonyme d'une tourbière qui constitue la plus importante des tropiques et regroupe 30% du dioxyde de carbone des tourbières tropicales.* », a-t-elle indiqué, avant

de déplorer : « *Nous saluons la volonté du président français, Emmanuel Macron. Mais les rendez-vous internationaux sur le climat seraient mieux structurés si quelques aspects*

*de ces caractéristiques étaient pris en compte* ».

En sa double qualité de ministre et de coordinatrice technique de la Commission Climat du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault a fait une communication dans la salle Artic du pavillon 7.2 Hall A du parc d'expositions de la Porte de Versailles, sur le Fonds bleu pour le Bassin du Congo (F2BC) : ses enjeux, son objectif, ses ressources et ses prochaines étapes. Cette communication sur l'instrument financier pour le lever de fonds que représente le Fonds bleu pour le Bassin du Congo s'est déroulée en présence de Nezha El Ouafi, ministre de l'Environnement du Maroc. Pour son intervention, la représentante du royaume chérifien a tenu à exprimer la volonté du Roi Mohamed VI d'accompagner

les trois commissions mises en place en marge de la COP22, à Marrakech.

À ce jour, il est évident, depuis le Mémorandum d'entente d'Oyo, en passant par la réunion technique de Marrakech jusqu'à la conférence extraordinaire des ministres de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale et de la Communauté de l'Afrique de l'est sur l'opérationnalisation de la commission pour le Bassin du Congo, du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, que le cadre de gouvernance existe. « *Les fonds peuvent être désormais levés* », a conclu la ministre congolaise, en s'inspirant sur le modèle technique marocain du Centre de compétences du changement climatique, la plateforme du 4 C Maroc.

**Marie Alfred Ngoma**

## Vanessa Mavila conçoit un projet de « Case traditionnelle à Eboko »

**Parmi les start-ups de la nouvelle génération d'entreprises innovantes décidées à prendre part à la révolution verte et venues le montrer aux décideurs du climat à Paris figure celle de la Congolaise de la diaspora Vanessa Mavila.**

Il est désormais établi que, pour la révolution verte, l'axe essentiel pour l'humanité tout entière est de prendre, chacun à sa manière, sa part d'initiative. Chacun doit entreprendre des choses sans attendre les États qui, eux, COP après COP, montrent leurs limites.

lé « Eco Akwa Eboko village ». « *Ce projet est une des solutions face à la déforestation en associant des activités de conservation et de retour de la biodiversité* », explique Vanessa Mavila.

Près de la rivière de Makoua seront juchées, sur des arbres, des cases construites en bambous. L'intérieur sera tapissé de raphias. Dans un parc seront plantées des essences essentielles dont regorge le Bassin du Congo. Tel est conçu le projet retenu par le jury du concours organisé en 2015 par la Fondation Perspectives d'ave-

## FINANCEMENT DE LA LRA

## Les Etats-Unis sanctionnent deux hommes liés aux rebelles ougandais

**Le gouvernement américain a annoncé, le 13 décembre, de nouvelles sanctions financières ciblées visant Okot Lukwang et Musa Hatari, deux rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur, accusés d'attiser le conflit en Centrafrique, a-t-on appris d'un communiqué.**

Les rebelles sanctionnés sont notamment accusés d'avoir « *facilité le transfert d'ivoire, d'armes et d'argent en soutien à la LRA* », précise le Trésor américain dans son communiqué. John Smith, un haut responsable américain, affirme dans la même source : « *Le Trésor continuera à cibler les groupes armés comme la LRA et les réseaux qui les soutiennent, qui s'appuient sur le braconnage et le trafic mondial de l'ivoire pour financer leurs campagnes violentes. Le gouvernement américain ne tolérera pas les actions de ceux qui financent des activités déstabilisatrices en Afrique centrale* ». Ce n'est

pas pour la première fois que le Trésor américain annonce des sanctions financières contre la LRA. Elle l'avait déjà fait en 2016 lorsqu'elle visait exclusivement Joseph Kony et deux de ses fils pour leurs exactions en Centrafrique.

Okot Lukwang et Musa Hatari sont bien connus par les autorités américaines, selon le Trésor. Le premier est un responsable du renseignement et de la logistique au sein de la rébellion de Joseph Kony, une des plus cruelles au monde. Outre le renseignement, il a aussi joué le trafiquant d'ivoire pour fournir le groupe en devises, armes et munitions. Le second est un commerçant de la région de Kafia Kingi, dans le sud du Darfour soudanais, où Joseph Kony pourrait se cacher. Accusé d'avoir également de trafic d'ivoire au profit de la rébellion, il est décrit comme un important fournisseur de munitions, mines, armes et nourriture de la LRA. Avec ces mesures annoncées à leur rencontre, ces

deux hommes ne pourront plus faire d'échanges avec des Américains et leurs éventuels avoirs aux Etats-Unis sont dorénavant gelés. Traqué sans succès depuis des années par des forces étrangères en Afrique centrale, dont les forces spéciales américaines, Joseph Kony sème depuis vingt-cinq ans la mort dans la région. Quant à la LRA, elle avait été créée vers 1988 avec l'objectif de renverser le président ougandais, Yoweri Museveni, pour le remplacer par un régime fondé sur les Dix Commandements. Et pour n'avoir pas réussi à atteindre ce but, la LRA s'est forgée une effroyable réputation à force d'enlèvements d'enfants et de mutilations de civils à grande échelle. Et depuis que son prophète autoproclamé a été chassé du nord de l'Ouganda, en 2006, la LRA a poursuivi ses exactions en République démocratique du Congo, en Centrafrique, au Soudan et au Soudan du Sud.

**Nestor N'Gampoula**

## MÉDICAMENTS CONTREFAITS

## L'OMS invite à la vigilance

**Le système de veille et de suivi de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) des produits médicaux de qualité inférieure, contrefaits a, dans un communiqué de presse, signalé la circulation de la Pénicilline V falsifiée au Cameroun.**

L'Organisation demande une vigilance dans les formations sanitaires publiques et privées, les pharmacies ainsi que dans divers autres points de stockage et de distribution des médicaments. Elle précise, en effet, qu'en cas de découverte de la Pénicilline V falsifiée, les usagers doivent saisir

les services de la direction générale du médicament, la pharmacie et les laboratoires ainsi que le bureau de l'OMS au Congo. Un contrôle rapide des points de vente de médicaments de la rue doit être réalisé, parce que la population s'approvisionne en antibiotiques dans la rue, insiste l'OMS. Le produit falsifié a été découvert en septembre dernier, par une organisation non gouvernementale. Il est vendu dans les marchés, dans la région du sud-ouest du Cameroun. La pénicilline contient 50 g de paracétamol d'après les résultats de l'analyse au laboratoire. La quantité du paracé-

tamol est suffisante pour diminuer la fièvre une fois que les instructions indiquées sur l'étiquette sont respectées. Ces résultats peuvent tromper le patient et le professionnel de santé pour le traitement contre les infections. La pénicilline V est un antibiotique utilisé chez l'enfant et l'adulte pour certaines infections bactériennes comme l'angine et les infections cutanées. « *La population doit toujours demander conseil à un professionnel qualifié avant de prendre un antibiotique* », rappelle l'OMS.

**Lydie Gisèle Oko**



Modèle 2 de case Eco Akwa Eboko village

Pour Vanessa Mavila, âgée de 30 ans, résidant à Château Thierry en France, le choix s'est porté, en collaboration avec l'entreprise GENN Congo BTP, sur un projet écotouristique à réaliser aux portes de l'Equateur, en République du Congo.

Au village Eboko, petite bourgade située sur la route de Makoua-Ouessou, près de Boya, la Congolaise a prévu de contribuer à la promotion de l'écotourisme avec un projet intuitu-

nir de Denis Christel Sassou N'Gusso.

Eboko, au demeurant, est un village pilote dans la région. Au temps de la colonisation, il représentait les terres d'Abowa, de Boya et d'Ozala. « *C'est ici, en mémoire de mes grands-parents, que je compte apporter ma petite contribution à l'écosystème de la faune et la flore de la forêt du Nord du Congo* », consent Vanessa Mavila.

**M.A.N.**

CÉLÉBREZ LA NOUVELLE ANNÉE

AU

PEFACO HOTEL MAYA MAYA 5\*

31 décembre 2017

PEFACO HOTEL

**DÎNER DE LA SAINT-SYLVESTRE**

DÎNER AVEC ORCHESTRE · À PARTIR DE 20H30

DJ · DE MINUIT À 03H

Punchs, boissons locales et petits-fours autour de la piscine

\*\*\*\*\*

Carpaccio de bar, mousse d'aubergines, caviar d'agrumes  
Mille-feuille de Foie gras sur son lit de patate douce

\*\*\*\*\*

Gnochetti verdi (gnocchi vert), crevettes et tomates-cerises  
Yassa typique, riz et attiéké  
Mignon de porc aux lardons  
Purées de carottes, pommes de terre et courgettes

\*\*\*\*\*



Trio de mousse aux couleurs du Congo  
Coupe de Champagne

80 000 FCFA /personne (une bouteille de vin incluse)  
**PROMOTION** la table de 10 personnes à 720 000 FCFA

**2° PRIX**

WEEK-END À OYO

2 nuits + petits-déjeuners (2 personnes)  
au Pefaco Hotel Maya Maya 5\*  
valeur : 700 000 FCFA

**3° PRIX**

WEEK-END À POINTE-NOIRE

Vol aller/retour Brazzaville/Pointe Noire  
+ 2 nuits + petits-déjeuners (1 personne)  
à l'hôtel Palm Beach  
valeur : 400 000 FCFA

**TOMBOLA DE LA SAINT-SYLVESTRE**

**1er PRIX**

**VOL ALLER/RETOUR  
BRAZZAVILLE/PARIS**

Offert par la compagnie aérienne Air France  
valeur : 850 000 FCFA

**AIRFRANCE**



Ainsi que pleins de lots surprises (au moins un lot par table)

**4° PRIX**

WEEK-END PEFACO

2 nuits + petits-déjeuners (2 personnes)  
au Pefaco Hotel Maya Maya 5\*  
valeur : 400 000 FCFA

**5° PRIX**

**VOL ALLER/RETOUR  
BRAZZAVILLE/COTONOU**

Offert par la compagnie aérienne TAC  
valeur : 300 000 FCFA

RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE

T. (+242) 056 048 035 | rmaroun@pefacohotels.com

LE BISTRO PARISIEN

## RDC

## Quatre noyades dans l'attaque d'une milice

Quatre personnes ont trouvé la mort dans l'eau en fuyant l'attaque d'une milice contre une zone minière du nord-est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris, le 13 décembre, de source civile et officielle.

Les victimes sont mortes dans la rivière Ituri en voulant fuir, le 9 décembre, dans la province de l'Ituri, selon l'ONG Convention pour le développement des peuples forestiers. Une information confirmée par un responsable local, Idris Koma Kokodila. On est également sans nouvelles, depuis le même jour, de quarante-six autres personnes qui pourraient avoir été enlevées par la milice et utilisées pour le transport de charges, ont ajouté ces sources à propos de l'incident survenu dans une zone éloignée, à 180 km au nord du chef-lieu provincial, Bunia. Des dizaines de groupes armés, se battant pour la défense de communautés mais aussi pour le contrôle de trafics, sont actifs dans l'est de la RDC, en Ituri et dans le Nord et le Sud Kivu.

AFP

## SANTÉ

## Choléra, une endémie en RDC

La situation sanitaire durant cette année qui va bientôt s'achever a été très préoccupante pour le pays, les maladies jadis maîtrisées ayant refait surface causant de nombreux décès. La détérioration du système sanitaire et la non-observance de certaines règles d'hygiène sont notamment des facteurs qui ont contribué à l'émergence de ces maladies.

Le choléra reste en tête d'affiche de toutes les maladies. Dite maladie des mains sales, elle est devenue presque une endémie dans certaines provinces. L'année en cours, le Programme national de lutte contre le choléra et les maladies diarrhéiques a noté une augmentation des cas de choléra au niveau national en raison de la détection de cas suspects et de décès dans des provinces n'ayant pas été touchées par cette maladie les années antérieures. De janvier au 12 novembre, révèle le Programme national de lutte contre le choléra et les maladies diarrhéiques, la RDC a déjà rapporté 45 853 cas et 918 décès dans vingt-deux provinces sur les vingt-six que compte le pays et dans deux cent onze zones de santé sur les cinq cent quinze.

De toutes les provinces touchées par le choléra, la région du Grand Kasai est la plus affectée. Deux provinces ont notifié plus de cas par rapport aux autres de cet espace. Il s'agit du Kasai et de la Lomami. « Ces deux provinces ont enregistré cinq cent quatre-vingt-dix-huit cas suspects et quarante-cinq décès ; soit 30% de l'ensemble des cas suspects et 63% de décès notifiés à travers le pays à la 44e semaine », fait savoir le Programme national de lutte contre



Patients dans le centre de traitement choléra MSF à Kimpese

le choléra et les maladies diarrhéiques. Dans les zones de santé de Ngandajika et de Kalambayi, dans la province de la Lomami, des flambées épidémiques ont été signalées. Cette province est la plus touchée dans ses quatre zones de santé, à savoir de Kandakanda avec quatre-vingt-neuf cas et deux décès, Kalambayi avec cent quatre-vingt-trois cas et deux décès, Ngandajika avec deux cent vingt-six cas et trente-six décès. La zone de santé de Mulumba dans la Lomami a rapporté quatre cas avec deux décès.

Un deuxième plan de riposte face la persistance de l'épidémie, le gouverne-

ment congolais a élaboré un deuxième plan de riposte. Ce plan, présenté aux partenaires par le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, est plus axé sur le Kasai, l'épicentre de la maladie. Il met également l'accent sur des activités dans les provinces anciennement touchées ainsi que la prévention de la diffusion et de l'amplification des épidémies dans les grandes villes qui représentent près de 30% de la population congolaise. Toutefois, la mise en exécution de ce plan exige la mobilisation des fonds estimés à huit millions de dollars américains.

Aline Nzuzi

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## Cinq hauts cadres de l'État dans les filets de Luzolo Bambi

Les accusés sont aux arrêts depuis le 12 décembre sur instruction du conseiller spécial du chef de l'État en matière de bonne gouvernance, lutte contre la corruption, financement du terrorisme et blanchiment des capitaux qui porte à leur charge différents griefs.

Longtemps accusé d'indolence au regard de sa mission de contrôle et de dénonciation des faits de mégestion, le conseiller spécial du chef de l'État en matière de bonne gouvernance, lutte contre la corruption, le financement du terrorisme et le blanchiment des capitaux, dont les initiatives antérieures ont été étouffées dans l'œuf, a décidé cette fois-ci de rabattre le caquet à ses détracteurs à travers des actions dignes d'éloges. Si hier ses prérogatives étaient mises à rude épreuve du fait de nombreuses interférences qui annihilèrent ses actions, cette fois-ci, Luzolo Bambi paraît avoir le champ libre pour frapper.

C'est dans ce contexte qu'il faut insérer l'arrestation, le 12 décembre, sous ses ordres, de quelques hauts cadres de l'État. À leur charge, des faits de détournement et de corruption. Jamais pareil épilogue n'était envisageable dans un passé récent. On se souvient de diverses dénonciations similaires portées à la connaissance du grand public qui n'ont pas été suivies d'effets au niveau de la justice. C'est notamment le cas de l'enquête initiée auprès des banques membres de l'Association

congolaise des banques. La justice ne s'est jamais impliquée dans ce dossier en appui au conseiller spécial dont les services avaient du mal à mener à bien leur enquête pour des raisons d'obstruction.

Pour le cas d'espèce, plusieurs griefs sont mis à charge des personnes arrêtées. Les responsables de la Direction générale des recettes de Kinshasa, en l'occurrence le directeur général et son adjoint, sont suspectés de détournement des deniers publics. Le secrétaire général de l'Urbanisme et de l'habitat ainsi que le conservateur des titres immobiliers de la Gombe sont, quant à eux, poursuivis pour spoliation et vente au rabais des immeubles de l'État dont celui de l'UAC. Quant au dirigeant de l'Agence congolaise des grands travaux auprès de la société Zénit, il devra répondre notamment de la non-exécution des travaux et du détournement des fonds destinés à la construction des passerelles sur le boulevard Lumumba, précisément le prolongement de l'aéroport international de Ndjili à Kinshasa-Est. Pour rappel, le conseiller spécial en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, selon l'ordonnance présidentielle le nommant, a pour mission de dénoncer au parquet les faits punissables portés à sa connaissance aux fins d'enquêtes approfondies et éventuellement de mise en détention des suspects.

Alain Diasso

## CASQUES BLEUS TUÉS EN RDC

## La Tanzanie appelle à une enquête de l'ONU



Des Casques bleus lors d'une patrouille à Kinshasa

Le Premier ministre tanzanien, Kassim Majaliwa, a appelé le 14 décembre à une enquête de l'ONU sur la mort de quatorze Casques bleus tanzaniens tués une semaine plus tôt, dans une attaque attribuée à des rebelles ougandais dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Cette attaque est la pire subie par une mission des Nations unies depuis la mort de vingt-quatre Casques bleus pakistanais dans la capitale somalienne, Mogadiscio, en juin 1993. «Le gouvernement tanzanien demande aux Nations unies de mener une vraie enquête, fouillée, transparente», a déclaré M. Majaliwa lors d'une cérémonie à Dar es Salaam en l'honneur des soldats tués, dont les corps avaient été rapatriés le 11 décembre. «Nous espérons que les Nations unies feront cela rapidement», a ajouté le Premier ministre, en présence du secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix.

Le chef des armées tanzaniennes, le général Venance Mabeyo, a lui indiqué qu'un soldat tanzanien était toujours porté disparu à la suite de l'attaque, en plus des quatorze tués, et que les quarante-quatre soldats blessés recevaient des soins à Goma (est de la RDC), à Kinshasa et à Kampala. L'attaque sur la base onusienne de Semuliki, dans la province du Nord-Kivu, a eu lieu le 7 décembre à la tombée de la nuit. L'ONU attribue cet assaut à des membres présumés des ADF (Allied Defense Force), des miliciens ougandais musulmans. Les ADF sont un groupe armé ougandais musulman actif dans le Nord-Kivu, un État de la RDC frontalier de l'Ouganda. Ils ne revendiquent pas leurs attaques. Repliés en forêt, les ADF combattent le pouvoir du président ougandais Yoweri Museveni au pouvoir depuis trente et un ans.

AFP

## BUDGET SANTÉ EXERCICE 2016

## Plusieurs dysfonctionnements dans l'exécution

La coalition congolaise « Publiez ce que vous payez » en République du Congo a rendu public son quatrième rapport sur le suivi budgétaire du ministère de la Santé et de la population exercice 2016, le 13 décembre, à Pointe-Noire, au cours d'une conférence de presse animée par son coordonnateur, Brice Makosso, assisté de Charlotte Boyer et Rita Mabyalhat. Ce rapport révèle des manquements qui interpellent les pouvoirs publics à briser le cercle de l'impunité.

Les résultats de la 4e étude de terrain menée sur cinquante et un projets d'investissement (construction, équipement) prévus au budget de la santé en 2016 révèlent qu'aucun progrès n'a été enregistré. Nonobstant les chiffres de 2015 (27%) où la coalition avait évalué des projets pour lesquels les fonds avaient réellement été décaissés, pour les autres études, les évaluations ont été faites sur les budgets prévisionnels.

Dans le suivi desdits projets répartis dans dix départements, les quarante-quatre observateurs ont été confrontés à plusieurs problèmes dont l'accès aux documents de base (lois de finance et budget). Plusieurs dysfonctionnements ont été soulignés, à savoir le manque de suivi par l'administration, l'inadéquation des projets avec les besoins, l'accès à l'information, un manque flagrant d'équipement doublé d'un véritable problème de maintenance du matériel existant et de capacités pour les utiliser. « À Ouesso dans la Sangha, par exemple, faute de suivi, le bâtiment du centre de santé intégré (CSI) achevé de Mondzongo a été finalisé et occupé par la mairie car les travaux de réhabilitation de cette structure sont interrompus, privant ainsi la population



Brice Makosso entouré de Charlotte Boyer et Rita Mabyalhat «Adiac»

de ce quartier de leur CSI de proximité », stipule le rapport. Par ailleurs, à l'hôpital Mère et enfant Blanche-Gomez de Brazzaville, les travaux entrepris par le premier entrepreneur ont été interrompus et détruits pour mauvaise qualité et un deuxième entrepreneur a été engagé pour terminer le projet. Le document précise, cependant, plusieurs zones d'ombre sur le décaissement ou non des fonds au Trésor public pour les projets arrêtés et non exécutés ce, malgré la volonté des équipes de suivi dans le souci d'édifier le public. Bref, sur cinquante et un projets d'investissement prévus au budget de la santé en 2016, pour une valeur de cinquante milliards de FCFA, seulement 12% sont achevés, 6% de projets achevés non fonctionnels, 18% de projets arrêtés, 45% de projets non démarrés, 20% de projets pour lesquels aucune information n'est disponible.

## Recommandations

Poursuivant son objectif d'améliorer l'efficacité des dépenses du ministère de la Santé et de la population, «Publiez-ce-que payez» recommande au ministère de rendre publics sur un site Internet de sa page Face book ou dans la presse, ses budgets annuels, les rapports semestriels d'exécution du budget, les réformes en cours au sein du ministère, les résultats d'éventuelles enquêtes internes et les sanctions prises, comme l'exige le code de la transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques. Il est également recommandé d'informer les directeurs départementaux des activités de la tutelle dans leur circonscription et effectuer un suivi de terrain des investissements afin d'améliorer l'efficacité de l'action du ministère. Par ailleurs, le ministère doit améliorer sa communication concernant la gestion des scandales impliquant des agents publics. Il est appelé aussi à

prendre les mesures nécessaires pour que les projets achevés fonctionnels identifiés dans cette étude deviennent opérationnels et que ceux qui sont arrêtés soient menés à terme.

Il est aussi nécessaire de demander un audit de tous les projets arrêtés et non démarrés, identifiés dans les rapports avec la société civile, de s'assurer que les directions des infrastructures, des équipements et de la maintenance veillent à l'entretien et à la maintenance des appareils médicaux. Tous les hôpitaux généraux doivent être dotés d'un scanner, des réactifs nécessaires et d'agents qualifiés pour leur fonctionnement et leur maintenance. Un programme de formation des techniciens pour l'utilisation des appareils médicaux de base doit être mis en place.

Cependant, le ministère des Finances est tenu de garantir la divulgation et l'accès effectif du public aux informations budgétaires, d'accélérer le processus de prise des textes d'application forts du code de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques, de maintenir les dépenses sociales quelle que soit la situation des finances publiques, d'allouer davantage de moyens aux équipes de suivi des projets et d'accélérer la transition vers l'organisation des budgets par programme ainsi que le transfert du pouvoir d'ordonnement vers les ministères sectoriels, et d'en rendre compte annuellement au Parlement et au public. La coalition a apprécié positivement l'audit du CHU et souhaite que les recommandations qui en découlent soient mises en œuvre et des sanctions administratives et judiciaires infligées aux auteurs des faits.

Charlem Léa Legnoki

## FÊTE DE NOËL

## Pas d'engouement dans les marchés

A deux semaines de l'heureux événement heureux, les Ponténégrins ne se bousculent pas encore dans les grands commerces de la place.



Des jouets pour enfants / Crédit photo Adiac

Il y a quelques années, l'arrivée des fêtes de Noël et de fin d'année se sentait partout à travers la ville, les marchés étaient bruyants, les jeux de lumière et guirlandes illuminaient les espaces publics. Cependant, cette atmosphère semble disparaître. Dans certains marchés, les tenanciers de boutiques et les vendeurs de jouets se plaignent, écoulant difficilement leurs marchandises. Au Fond Tié-Tié, par exemple, l'un des plus grands marchés de la ville, les vendeurs ne cachent pas leur déception. « Nous sommes à quelques jours de la fête de Noël et de fin d'année, mais

les ventes ne s'accroissent pas, les clients ne viennent pas et j'ai peur de faire une fausse affaire cette année », a déploré un vendeur.

Interrogés sur cette question, les clients ont, quant à eux, évoqué les problèmes financiers.

Ils disent aujourd'hui faire beaucoup plus attention à leur budget. Dans cet esprit, ils ont décidé de faire leurs achats de Noël avec un œil rivé sur les jouets et l'autre sur le portefeuille.

En effet, l'ambiance qui a toujours existé à la veille de la fête de Noël ne fait plus partie de l'habitude des Ponténégrins. La situation économique que traverse le pays ne permet pas à beaucoup de personnes de bien passer les fêtes. « Cette année, il n'y aura pas de cadeaux.

Il faut de nouveaux habits pour mes deux garçons et mes trois filles qui voudront sûrement se faire belles dans les salons de coiffure. Et les dépenses pour une seule tête se chiffrent à plus de 4000 F CFA, sans compter les cadeaux et le repas », a dit une femme interrogée à ce sujet.

Notons que pour les enfants, l'envie de Noël est plus forte que tout. À deux semaines de cette fête, ils sont déjà nombreux à réclamer à leurs parents des jouets de marque.

Hugues Prosper Mabonzo

## MUSIQUE

## Arlay Jordan sort son premier single « DK »

La chanson à dominance rumba est sur le marché du disque depuis le 1er décembre, à Pointe-Noire, et prépare la sortie prochaine de l'opus de l'artiste musicien.



Arlay Jordan crédit photo «DR»

Adeptes des rythmes rumba, RNB et Afro pop, Arlay Jordan, de son vrai nom Mitsouma Nice Arlay Jordan, a fait ses débuts en musique dès l'âge

de 9 ans quand il intègre une chorale avant de créer, quelques années plus tard, son premier groupe « l'Echo des Marquis » en 2005. Deux ans plus tard, il se révèle en participant à l'émission

télévisée «Young Stars» et devient par la suite, grâce à son talent, le chanteur principal.

Talentueux, travailleur et appliqué, il est apprécié dans tous les milieux où il évolue. Cela n'échappe pas aux responsables de la chorale de l'Église évangélique du Congo, paroisse de Mbot, qui le nomment directeur technique de ladite chorale. En 2008, il enregistre sa première chanson avec le musicien Lionel Kombo 2 Bayonne. Quatre ans plus tard, lors du concours interécoles, il glane le premier prix dans la catégorie chant.

Après une expérience acquise auprès des aînés, Arlay Jordan décide, en 2014, de se lancer dans la carrière solo. Un défi osé mais réfléchi qui porte déjà ses fruits avec la sortie de «DK», son premier single. Arlay Jordan qui lorgne vers une grande carrière musicale est actuellement en tournée média.

Hervé Brice Mampouya

## LYCÉE DE VINDOULOU

## Les travaux vont bientôt démarrer

L'annonce a été faite le 13 novembre par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire et secondaire chargé de l'alphabétisation, à l'occasion d'une visite de travail qui l'a conduit respectivement dans les installations de la société Taman industries Limited située au Kouilou et sur le site qui abritera le lycée.

Le ministre a commencé sa visite dans les installations de la société Taman industries Limited pour constater la fabrication, par cette société, de cinquante mille tables-bancs commandées par le gouvernement en vue de renforcer les écoles publiques des départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Après cette société, il s'est rendu sur le site qui abritera le lycée de Vindoulou, dans le quatrième arrondissement Loandjili. Édifiant la presse sur quelques problèmes de ce site, Anatole Collinet Makosso a expliqué que cette visite n'est pas la première pour un membre du gouvernement, la toute dernière était celle qu'il a effectuée avec le ministre chargé des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala. « Il n'y a plus de litiges sur ce site,

les occupants anarchiques de ces lieux ont été préalablement avisés à plusieurs reprises. Ainsi, le débat sur la propriété de ce site avait déjà été clos. Ce site est du domaine de l'État, les travaux de construction du lycée de Vindoulou doivent démarrer bientôt. Le Premier ministre, chef du gouvernement, l'avait annoncé lors de la présentation de sa politique devant l'Assemblée nationale, conformément à la Constitution. Ce dernier se rendra sous peu sur ce site en vue de la pose de la première pierre de construction de ce lycée pour permettre aux entrepreneurs d'exécuter rapidement les travaux », a signifié le ministre.

Anatole Collinet Makosso a aussi mis en garde quelques familles récalcitrantes qui continuent de vivre illégalement sur ce site, en usant de quelques artifices dilatoires en vue de rendre responsable l'État congolais d'une occupation anarchique ou d'une violation de leurs droits. L'orateur a aussi déploré le comportement blâmable du président du tribunal administratif de Pointe-Noire. « Une dizaine de familles ne veulent pas quitter le site et se sont rendues chez



Le ministre visitant le site du lycée de Vindoulou (Pointe-Noire)

le président du tribunal administratif de Pointe-Noire qui n'est pas compétent en la matière. J'ai beaucoup d'estime et de respect pour les magistrats. Ce problème n'est pas de sa compétence mais de celui du juge de fond. Au lieu de faire comprendre le faux à la population, habitants de ce

site, le président du tribunal administratif de Pointe-Noire aurait, semble-t-il, pris une ordonnance de référer de maintien de ces derniers sur les lieux occasionnant ces récalcitrants de continuer d'occuper illégalement ces lieux », a regretté le ministre.

Séverin Ibara



★★★★★

## Célébrez le réveillon à ELBO SUITES

**31  
DECEMBRE**

- BUFFET / PERSONNE HORS BOISSON  
**100 000F**
- ENFANT JUSQU'À 12 ANS / PERSONNE BOISSON INCLUSE  
**50.000F**

**ELBO SUITES :**  
Venez vivre une expérience unique dans un cadre raffiné

Réservations au  
**06 457 68 68**

www.elbosuites.com | @elbosuites f / i / t

6, Rue Faidherbe au bord du Fleuve Congo, Centre Ville, Brazzaville





### L'INCROYABLE Noël



TOUTES LES CHAINES  
OFFERTES PENDANT  
**14 JOURS\***  
POUR TOUT REABONNEMENT  
JUSQU'AU 31 DECEMBRE

REABONNEZ-VOUS PAR



LES BOUQUETS  
**CANAL+**



## SALON CONGO WORKSHOP

## Rendre le championnat congolais plus attractif

**Le ministre des Sports et de l'éducation physique a ouvert, le 14 décembre au Centre international des conférences de Kintélé, le salon «Congo foot workshop 2018-2023 », fruit d'un nouveau partenariat de cinq ans signé entre la Fédération congolaise de football et la Fondation pour le développement du football en Afrique.**

La rencontre se déroule en ateliers pendant deux jours avec pour but de trouver des solutions pour améliorer l'organisation du football au Congo afin que celui-ci devienne plus attractif. « Après l'installation de ces infrastructures sportives et hôtelières de haute facture sur toute l'étendue du territoire, il apparaît nécessaire, en matière de rentabilisation, de viabilisation et d'appropriation sociale, que l'organisation du football au Congo s'améliore et devienne plus attractive pour que les partenaires techniques et financiers, les sponsors et autres mécènes du sport y investissent davantage », a expliqué Hugues Ngouélondélé à l'ouverture des travaux.

La tenue de ce Congo foot work shop 2018-2023 permet, en effet, de faire asseoir une véritable base de l'économie de football dans le pays, d'échanger sur la gestion stratégique de ses associations sportives, de voir l'importance du marketing et sponsoring dans la gestion du football, d'expliquer les différentes dimensions de la communication, l'importance du travail avec les mé-

dias ainsi que de susciter l'adhésion massive de la population et des partenaires techniques et financiers au développement du football congolais.

Constant Omari, le deuxième vice-président de la Confédération africaine de football (CAF) a, quant à lui, révélé que l'organisation de ces assises participait à la mise en œuvre de l'un des objectifs du président de la CAF, à savoir professionnaliser davantage l'administration du football et développer partout en Afrique une véritable économie de ce sport.

« Le salon Congo football workshop, que vous ouvrez ce jour, est un nouveau partenariat entre la Fondation pour le développement du football en Afrique et la Fécofoot. Il se propose, à travers une dynamique organisationnelle, de mettre ensemble les décideurs politiques, tous les partenaires techniques et financiers, les acteurs du football, la fédération, les médias et les sponsors pour une nouvelle dynamique du football congolais », a souligné le 2e vice-président de la CAF.

Le président de la Fondation pour le développement du sport en Afrique a démontré que cette discipline rapporte beaucoup d'argent. Pour y arriver, il faut des infrastructures, de l'organisation, du matériel et des équipements sportifs. « Pour faire le grand championnat, il faut que tous les clubs soient équipés et ils doivent tous être appuyés sans discrimination », a souligné Christian Lagnidé. Après l'ouverture, les réflexions se

poursuivent en quatre ateliers. L'atelier A consacré à la compétition présente les premiers éléments devant valoriser les compétitions nationales. Il est ressorti de celui-ci que le championnat Ligue démarrera le 27 janvier avec seize clubs. Le vainqueur de la Ligue 1 gagnerait désormais vingt-cinq millions au lieu de dix comme auparavant. Le championnat ligue 2 mettra aux prises trente-deux clubs et le vainqueur toucherait dix millions. Dix millions également pour la coupe nationale.

Dans l'atelier B, l'initiateur du projet montre l'importance des médias et du marketing. Les médias doivent, selon Christian Lagnidé, s'approprier des rencontres des compétitions nationales en vue d'attirer les annonceurs. Dans l'atelier C, les échanges tournent autour de l'économie et finances, notamment les recettes (marketing, droit de diffusion, billetterie), la subvention, l'économie par la création de dix emplois autour de chaque club et stade, soit un total de cent emplois pour les dix stades retenus. L'atelier D, quant à lui, est réservé au supporter et au grand public. « Je prends l'engagement, au nom du président de la Fécofoot, à œuvrer avec la fondation pour le développement du football en Afrique pour une nouvelle dynamique du football congolais », a indiqué Jean Guy Blaise Mayolas, le premier vice-président de la Fécofoot. Les conclusions de ce salon sont attendues ce 15 décembre.

James Golden Eloué

## COUPES AFRICAINES DES CLUBS

## AC Léopards, AS Otoho, Cara et La Mancha savent à quoi s'en tenir

**La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé, le 13 décembre, les combinaisons des préliminaires de la Ligue des champions et de la Coupe africaine de la Confédération, sans fixer les dates.**

L'Athlétic club Léopards de Dolisie, champion du Congo, recevra l'AS Port de Lomé (Togo) en préliminaires de la Ligue des champions. Cette équipe avait, en 2014, éliminé le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) à la Coupe de la Confédération de 2015 à Pointe-Noire. Le Cara a été battu (0-2) à Lomé, avant de concéder un nul de (3-3) à Pointe-Noire. Le vainqueur de cette double confrontation entre les Léopards et l'AS Port affrontera soit Liscr FC du Libéria ou Al Hilal du Soudan au tour prochain.

L'AS Otoho, quant à elle, recevra Mouloudia club d'Alger avant de négocier sa qualification à l'extérieur. C'est la première expérience pour les locataires du stade Marien-Ngouabi car ils découvrent la compétition africaine pour la première fois. Si Otoho passe ce tour, elle affrontera soit le représentant du Mali ou MFM du Nigeria.

En Coupe africaine de la Confédération, le hasard du tirage a voulu que le Cara tombe sur Asante Kotoko du Ghana. Comme AC Léopards et AS Otoho, Cara jouera la manche aller à domicile. En cas de qualification, les Aiglons affronteront au tour prochain Nkana de la Zambie. La Mancha, le quatrième représentant congolais en compétition africaine, affrontera AS Tanda de la Côte d'Ivoire. Le match aller en Côte d'Ivoire et le retour à Pointe-Noire. Si les Ponténégrins l'emportent, ils croiseront, en 16es de finale, Ahly Shandy du Soudan.

J.G.E.

## BRIN D'HISTOIRE

## Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : Jacques Opangault, l'ovni de la politique congolaise

Un jour de 1962, Jacques Opangault présentait sa démission à l'abbé Fulbert Youlou, le président de la République : « Monsieur le président, pour des raisons de convenances personnelles, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien accepter ma démission du ministère des Travaux publics, des transports et du tourisme, que vous aviez bien voulu me confier dans votre gouvernement. Je tiens à vous remercier de la confiance que vous aviez voulu placer en moi, et je vous prie, Monsieur le président, d'agréer, l'assurance de ma haute considération. Jacques Opangault ».

Voilà un personnage qui va éviter les « châtiments de l'oubli », pour reprendre les mots de Michel Foucault, dans un monde où l'amnésie collective est de mise. Ce qui représentait un mouvement profond d'une indispensable mutation est resté sans lendemain. Le papillotement est désormais la règle. La vocation profonde d'un serviteur de l'Etat est de rendre son tablier lorsqu'il a échoué ou quand l'opinion le cloue au pilori. Sa présence aux affaires se réduit simplement à faire sa réputation et de s'arroger une fortune indue, simplement guidé par l'égoïsme triomphant, ambiant. Cette facilité qu'ont les hommes à s'accorder toutes les qualités, même lorsqu'ils en sont dénués, est pittoresque.

Les actes avérés de Jacques Opangault résument, à eux seuls, l'univers de cet homme d'Etat hors norme, dans un monde politique où évoluent des « tricheurs qui ne trichent pas par accident, mais par principe » ; certains, dans la perspective d'un changement dans les institutions de la République, allant jusqu'à simuler l'apoplexie pour inspirer de la pitié au président de la République et sauver ainsi leur peau. Pitoyable

que tout ça ! Comme le dit Nietzsche « la morale est dès maintenant anéantie ». Le Congo a aujourd'hui besoin d'hommes qui se conforment aux valeurs éthiques promues et appliquées par Jacques Opangault, un homme, capable de se mettre en danger au nom des principes. Mais, que valent-ils aujourd'hui ?

Cette lettre de démission, du 6 décembre 1962, pose à l'évidence la question de l'éthique. L'homme, par sa nature, tend toujours au résultat le plus proche et le plus pressant. En tout état de cause, en cette fin d'année 2017 et, dans une conjoncture aussi débridée, le peuple attend de ceux qui le gouvernent un tel geste de bravoure et d'abnégation. Comme le disait bien, à ce sujet, Bouetoum- Kiyindou, dans un excellent papier dans « Vision pour Demain », cette démission est un geste d'une élégance morale suréminente qui rappelle, d'ailleurs, la décision retentissante de Jacques Opangault, vice-président du Territoire du Moyen-Congo, d'aligner son salaire sur celui des ministres. Dans un souci d'équité et de justice. Nos politiques sont-ils capables d'une telle empathie ? Rien n'est moins sûr ! Jacques Opangault, par son attitude, ressemble à « un homme qui leur fait l'effet d'une giflette ». Nul n'est pas parfait, c'est vrai, mais Jacques Opangault apparaît bien comme un personnage iconoclaste dans un monde de vénalité écoeurante. Jacques Opangault n'a jamais été ni vulgaire ni ostentatoire. En politique, il avait compris, mieux que personne, la notion d'exemplarité. C'était, de ce point de vue, un homme supérieur, en ce qu'un homme supérieur épouse les événements et les circonstances pour les conduire.

Le nom de Jacques Opangault se rattache aux rares phases vertueuses de la politique dans notre pays,

pour souligner, par contraste, ce qui se fait en politique aujourd'hui. Presque tous ses contemporains sont fascinés par son style. Là où d'autres s'incrustent, lui, il sait partir. Il part. Il est tout, sauf un velléitaire. Il agit dans le sens que lui dicte sa conscience. Jacques Opangault peut se réjouir d'avoir laissé dans les annales de la politique, une magnifique fresque de bravoure, de conviction et de responsabilité. Dans le jeu complexe de la politique politicienne actuelle, il aurait toujours choisi la vérité et l'engagement, toutes choses, opposées à la pratique de la culbute et du vice répandue dans ce pays. Ceux qui, par exemple, ont quitté le navire lors de la campagne du référendum constitutionnel, du 25 octobre 2015, ont rejoint, la tempête passée, le terrain de leur « sport favori », l'équilibrisme.

Jacques Opangault réintègre le gouvernement, en qualité de ministre d'Etat, le 20 mai 1963. Quelques mois après, pendant qu'il est en mission, Fulbert Youlou est renversé et incarcéré. A son retour au pays, il tient à se constituer prisonnier aux côtés du président déchu. Solidarité dans l'épreuve qui s'oppose à la veulerie, la roublardise et la poltronnerie de nos jours. L'ascension sociale est désormais, ici, assurée par ce biais.

Après une vie politique bien remplie, Jacques Opangault rentre dans son village. Malgré les sollicitations des pouvoirs successifs, il y est resté, loin de la course aux prébendes et aux sinécures. Comme quoi, il y a une vie après la politique. Nul besoin de s'y incruste. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumumu